

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 17 octobre 2017

1 – ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 26 septembre 2017
2. Financier : Budget rectificatif n°2
3. Ressources humaines :
 - Campagne d'emplois second degré- *première vague*
 - Modification recrutement d'un professeur des universités à l'UFR Langues et études internationales
 - Référentiel enseignants
 - Charte des agents non titulaires
 - Bilan social des personnels
 - Accueil et fixation des quotas des contrats d'apprentissage
 - Accueil et fixation des quotas de missions de service civique
4. Paris Seine Initiative : Approbation de la convention Full BRIGHT

2- RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 26 septembre 2017

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés (pour 19 / 0 contre /0 abstention), le procès-verbal du conseil d'administration du 26 septembre 2017.

2. Approbation du budget rectificatif n°2

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 18 / 2 contre /0 abstention), le budget rectificatif n°2.

3. Approbation de la publication des postes d'enseignants du second degré dans le cadre de la campagne des emplois 2018

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 18 / 2 contre /0 abstention), la publication de 17 postes d'enseignants du second degré dans le cadre de la première vague de la campagne des emplois 2018.

4. Approbation de la modification de la procédure de recrutement d'un professeur des universités à l'UFR Langues et études internationales

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 18 / 0 contre /2 abstentions), la modification du profil de poste de professeur des universités en « Economie politique (section 5) à l'UFR Langues et études internationales en professeur d'Histoire contemporaine /spécialité Allemagne (section 22) dans le cadre d'une procédure au fil de l'eau.

5. Approbation de l'actualisation du référentiel d'équivalences horaires des enseignants-chercheurs UCP

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 18/ contre : 0/ abstentions : 2), la modification du référentiel d'équivalences horaires pour les enseignants-chercheurs.

6. Adoption de la charte de gestion des personnels contractuels.

Le conseil d'administration adopte à la majorité des membres présents et représentés (pour : 16 / contre : 2 / abstentions : 2), la charte de gestion des personnels contractuels.

7. Approbation du bilan social 2015-2017 des personnels de l'université de Cergy-Pontoise

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 18/ contre : 0/ abstentions : 2), le bilan social des personnels 2015-2017.

8. Approbation du nombre de contrats d'apprentissage accueillis au titre de l'année universitaire 2017-2018

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 20/ contre : 0 / abstentions : 0), l'accueil de 10 contrats d'apprentissages au titre de l'année 2017-2018.

9. Approbation du nombre de services civiques accueillis au titre de l'année universitaire 2017-2018

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 20/ contre : 0 / abstentions : 0), l'accueil de 13 services civiques au titre de l'année 2017-2018.

10. Approbation de la signature de la convention de partenariat relative au programme d'échanges « Fullbright » entre la commission franco-américaine d'échanges universitaires

Le conseil d'administration approuve, à la majorité des membres présents et représentés (pour 20/ contre : 0 / abstentions : 0), la convention de partenariat relative au programme d'échanges « Fullbright » entre la commission franco-américaine d'échanges universitaires

Le compte rendu de la séance du 17 octobre 2017 sera mis en ligne sur le site intranet de l'université à compter de sa validation par la réunion du conseil du 12 décembre 2017.